Le Betteravier

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 57IEME ANNEE N° 591 • AVRIL 2023 • P 806265

A la rencontre des agronomes Justine & Gérald.

En bref

CropEnergies, la filiale biocarburants de Südzucker a annoncé un dividende plus élevé : 0,60 € par action soit 0,15 € de plus que l'année précédente, grâce à des résultats records. Selon des chiffres provisoires, le résultat d'exploitation 2022/23 atteindrait 249 millions d'euros contre 127 millions l'an dernier. Il s'agit du meilleur résultat de l'histoire de l'entreprise.

Brésil : le gouvernement réinstaure les taxes fédérales sur les carburants tandis que le groupe pétrolier Petrobras baisse les prix de l'essence et du diesel. L'industrie brésilienne de l'éthanol se félicite de la réintroduction des taxes car elles améliorent la compétitivité de l'éthanol par rapport à l'essence.

Les météorologues estiment de plus en plus probable le retour du phénomène climatique El Niño. Celui-ci entraîne une augmentation des pluies au Brésil et une augmentation de la sécheresse en Inde, en Europe, en Thaïlande et en Australie. Si cela se confirme, les récoltes pourraient être affectées à partir de septembre 2023.

Russie : 65 sucreries ont produit 5,9 Mt de sucre de betteraves pendant la campagne 2022/23, soit une augmentation de 9 % par rapport à la campagne précédente, selon l'analyste russe Soyuzrossahar. 190.000 tonnes de sucre supplémentaires devraient encore être produites à partir de mélasse, de sirop stocké et de sucre de canne brut.

Effondrement de la production de sucre à Cuba suite à des pannes diverses et au manque de personnel, de carburant et d'équipement. Le gouvernement cubain a recherché l'aide d'investisseurs au Venezuela et en Russie mais les trois nouveaux projets, l'un avec une société vénézuélienne, et deux autres avec des sociétés russes n'ont pas pu inverser la tendance jusqu'ici, selon Azcuba.

France : les semis de betteraves devraient baisser de 4,9 % cette année pour atteindre 382.000 hectares selon le ministère de l'Agriculture. En cause, l'interdiction du traitement des semences à base de néonicotinoïdes. Sur base des ventes de semences, la CGB estime plutôt la baisse entre 6 et 7 % ce qui ramènerait la superficie betteravière à 378 000 hectares, soit son niveau le plus bas depuis 14 ans.

L'Ukraine a exporté 265.000 tonnes de sucre au cours des sept premiers mois de la campagne 2022/23, soit cinq fois plus que lors de la précédente campagne. En 2022, 1,33 million de tonnes de sucre ont été produites en Ukraine contre 1,45 million de tonnes en 2021.

Les prix élevés du sucre ont contribué à l'inflation des prix alimentaires mondiale en provoquant une hausse des coûts pour les industries de l'alimentation et des boissons, selon Bloomberg.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Jef Cleiren, Président de la CBB
Directeur de la publication Bruno De Wulf
Edition et publicité Isabelle Roelandts - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

MARCHÉ DU SUCRE 1

Prix records sur le marché du sucre européen et mondial

Sur le marché mondial, les cours du sucre blanc continuent leur hausse. En avril, le cours du sucre blanc a atteint un nouveau record : plus de 640 euros la tonne, son plus haut niveau depuis 10 ans et 25 % de plus que l'an dernier à la même époque.

Dans l'Union européenne, les derniers prix de vente de sucre (départ usine) communiqués par l'observatoire des prix ne sont pas en reste avec un prix moyen UE de 804 € la tonne pour le mois de février 2023. La barre des 800 € a été franchie !

Ces records sont dus à un manque de sucre. Certains analystes ont revu leurs estimations de production à la baisse pour 2022/23 et pour même pour 2023/24. Ils prévoient le maintien des prix à des niveau élevés jusqu'à la fin de l'année.

Prix de vente dans l'UE : 804 € la tonne en moyenne

Les prix de vente européens dépassent les prix mondiaux depuis plusieurs mois et l'écart continue à se creuser. Les prix sont poussés à la hausse par des incertitudes sur la future récolte. L'annonce de l'interdiction des néonicotinoïdes dans l'UE à partir de 2023/24 a entraîné l'abandon de la culture betteravière dans certaines régions notamment en France car il ne sera plus possible de protéger suffisamment la betterave sans le recours aux néonicotinoïdes.

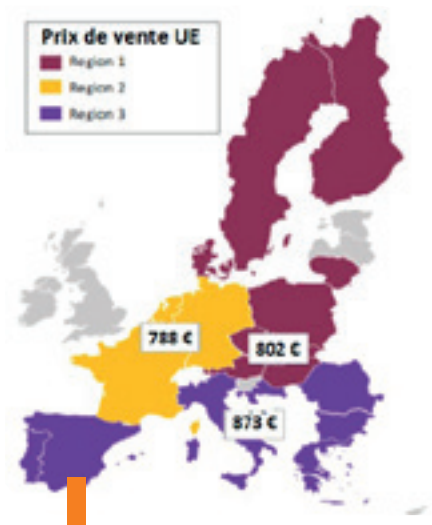

Fortes différences selon les régions au sein de l'UE : 98 € la tonne entre le Nord et le Sud de l'Europe.

Cette baisse des surfaces serait toutefois compensée par une hausse dans d'autres Etats membres comme la Pologne. Au final, le nombre d'hectares de betteraves serait identique à l'an dernier mais les pluies incessantes du mois de mars ont déjà entraîné du retard dans les semis. Le bas niveau des stocks de sucre et les prix dans l'UE ont favorisé les importations. 1,2 millions de tonnes de sucre ont été importées en 2022/23 en sucre, principalement en provenance du Brésil pour 44 % et

Le sucre au plus haut depuis 10 ans !

Ne gâchons pas notre plaisir, le sucre de notre récolte 2022 (et très probablement celle de 2023) se vend à des prix dont nous n'osions plus rêver. Le "price reporting" européen du mois de février affiche 804 €/tonne en moyenne (moyenne pondérée des prix et volumes communiqués par les fabricants de sucre à l'observatoire européen des prix du sucre). Pour la zone qui nous concerne (Zone 2, comprenant la France, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique) le prix moyen est de 788 € la tonne.

Grâce au système de partage de la valeur, nos prix finaux à la tonne de betteraves (qui seront connus en juin pour la RT et en novembre pour Iscal) devraient être d'une petite vingtaine d'euros supérieurs à ceux des quatre dernières années. Il était temps que cela arrive pour trois raisons :

- Tout d'abord car nous sortons de 4 années (46 mois exactement) de prix de sucre européen moyen en-dessous du prix de référence de 404 €/tonne (du temps des quotas). La betterave n'a donc pas été rentable pendant quatre ans. Une année supplémentaire dans ces conditions aurait probablement fait tourner définitivement la page de la betterave à un grand nombre d'agriculteurs.
- Ensuite car nos prix de revient à la production ont explosé avec la hausse des prix des engrais et de l'énergie, mais aussi des produits de protection des plantes, du matériel et de la main d'œuvre. Sans exagérer, on peut parler d'une hausse du coût de production de plus de 500 €/hectare, soit de 7 € à la tonne de betteraves en moyenne.
- Et finalement, même si les rendements moyens ont été bons à très bons, tous les betteraviers n'ont pas eu la chance de faire des bons rendements en 2022. Pensons aux régions plus impactées par la sécheresse que d'autres notamment. C'est évident, mais un bon prix ne donne une bonne rentabilité que quand il y a aussi un bon rendement !

Sur le long terme, le maintien des rendements nous inquiète tout autant que le maintien de bons prix. Nous avons connu des années d'insouciance où la génétique progressait de façon régulière (2 pourcents d'augmentation de productivité par an en moyenne, cela fait plus de 20 pourcents en 10 ans !), où la boite à outils pour la protection des plantes contre les maladies et ravageurs et pour le contrôle des adventices était régulièrement alimentée par de nouvelles molécules ou de nouvelles techniques innovantes, et où les changements climatiques jouaient plutôt en faveur de la croissance des plantes.

Cette époque est finie, aujourd'hui on fait progressivement le décompte de ce qui nous restera comme solutions à l'horizon 2025, et cela fait froid dans le dos à tout le monde. Cette situation n'est pas propre à la betterave (heureusement), mais notre culture est quand même une des plus impactée, d'autant plus qu'elle est considérée comme forte utilisatrice de produits phytosanitaires et aussi comme culture à risque au niveau de l'érosion.

La CBB essaie d'agir à différents niveaux pour défendre notre droit et notre capacité à produire du sucre. Au niveau européen, par le biais de notre association européenne (la CIBE), nous intervenons dans les débats et prenons position sur de nombreux dossiers. Au niveau belge, nous avons relancé une concertation avec les fabricants de sucre (SUBEL), qui avait été abandonnée après la suppression des quotas. Nous comptons beaucoup sur le fait que nous pourrons mieux nous faire entendre en filière que seuls. Nous sommes persuadés que nos messages à tous les niveaux de pouvoir et de décision seront plus percutants car plus crédibles.

La CBB défend les intérêts des planteurs, c'est sa raison d'être.

Négocier au mieux les prix et les accords interprofessionnels et contrôler les réceptions de betteraves sont nos tâches principales. Mais travailler ensemble avec les fabricants à la pérennité de notre filière est une tâche qui devient essentielle et qui requiert un vrai esprit de filière.

La CBB y est prête !

PS : Comme le printemps et le beau temps sont tardifs cette année, je pense avoir encore le temps de vous souhaiter un bon semis de betteraves. Surtout n'oubliez pas que ce n'est pas parce que l'on est tard qu'il faut confondre vitesse et précipitation !

Bruno De Wulf
Secrétaire général de la CBB

Evolution du prix du sucre blanc entre 2018 et 2023 (en €/t)

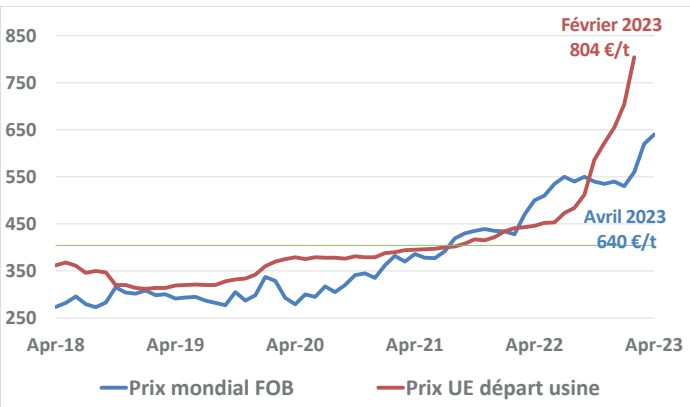

► d'Ukraine pour 17 %. Les exportations ont au contraire baissé. Les principales destinations étaient le Royaume-Uni (26 %), la Suisse (13 %), Israël (13 %) et la Turquie (8 %).

Au mois de février, les prix de vente ont atteint en moyenne 804 € la tonne de sucre, en augmentation de 29 € par rapport à janvier 2023.
L'évolution par région est la suivante :

- Europe du Nord et de l'Est : 802 €/t (774 €/t en janvier 2023) ;
- Europe occidentale (FR, BE, NL, DE) :788 €/t (757 €/t en janvier 2023) ;
- Europe méditerranéenne : 894 €/t (873 €/t en janvier 2023).

Déficit de production en 2023/24 à l'échelle mondiale

Les observateurs du marché mondial s'attendent à un approvisionnement serré. Le premier facteur de baisse : l'Inde, premier ou second producteur mondial selon les années, qui a revu à la baisse ses estimations de production de 36,5 millions de tonnes initialement à 33 millions de tonnes de sucre. Les sucreries indiennes ont cessé leurs activités plus tôt que d'habitude dans les principales régions productrices et le gouvernement n'autorisera probablement pas de nouvelles exportations. Ces nouvelles, ainsi que la perspective d'un taux obligatoire d'éthanol dans l'essence d'ici 2025 contribuent à envisager une diminution de l'offre indienne. L'analyste australien Green Pool, anticipe un déficit mondial de sucre de 3 millions de tonnes en 2023/24.

La Thaïlande, troisième plus grand exportateur de sucre au monde, devrait aussi voir son niveau de production diminuer. La production européenne devrait quant à elle à nouveau être réduite cette année. Et en Chine, premier importateur mondial, la production de sucre cette saison pourrait être la plus faible depuis six ans. Seul, le Brésil prévoit une récolte en hausse pour sa campagne qui a commencé début avril mais ces prévisions ne devraient compenser que partiellement les baisses de production annoncées dans l'hémisphère nord.

Martine Moyart

Le prix des betteraves RT 2022 se précise !

Le décompte de mars des betteraves 2022 a maintenant été payé. Il reste donc encore un dernier paiement qui aura lieu au mois de juin (au plus tard le 30 juin). Le prix de betteraves est déterminé en fonction du prix du sucre (voir la grille de prix dans contrat RT). Ce dernier est fixé en fonction du prix reporté sur le marché Européen (price reporting Européen : https://agriculture.ec.europa.eu/data-and-analysis/markets/price-data/price-monitoring-sector/sugar_en) pour la région 2 et pour la moyenne des 5 premiers mois de commercialisation du sucre c'est-à-dire octobre, novembre, décembre, janvier et février. Le prix du sucre est à la hausse et il a connu un pic au mois de janvier qui s'est poursuivi en février (cf article ci-contre). Nous avons maintenant connaissance des 5 mois qui vont déterminer votre prix de betteraves 2022.

Petit rappel décompte mars

Le décompte de mars prévoit de payer le solde du prix minimum de 38 €/t « all-in » qui cette année donne, en soustrayant toutes les primes moyennes de l'usine (total 1,21 €/t incluant la solidarité pour la compensation d'écrémage), 36,79 €/t en prix de base. C'est donc sur ce prix que chaque planteur doit calculer le reste des pénalités, indemnités … (cf ci-contre) et déduire l'acompte perçu en campagne de 28 €/t à 18°Z.

Détail des primes, indemnités et pénalités (voir aussi sur la première page de votre portail RT) :

- Bonification/réfaction richesse : 9 % par degré de richesse par rapport à 18°Z
- Indemnité de bâchage : 1,30 €/t par tonne nette
- Bonification/réfaction (en fonction du pivot de 3 %) de tare terre : 10 €/t de terre
- Primes hâtives et tardives selon votre jour de livraison (voir grille)
- Indemnité de retard de tas
- Pénalité Betteraves Non Conformes
- Pénalité non-remplissage de contrat
- Cotisation syndicale – frais de contrôle
- Et spécifiquement cette année si vous êtes concerné :
  - le travail d'écrémage à 0,35 €/t nette
  - la compensation de 0,77 €/t nette pour les betteraves qui sont allées à Roye

Ensuite en juin, le solde des betteraves en fonction du « price reporting » européen, le hors contrat (75 % du prix en contrat) et le complément de prix (Top-up) seront payés. Exceptionnellement cette année, le tonnage équivalent de 6 % des livraisons à partir du 9 janvier pour compenser les pertes liées à l'écrémage.

Des précisions pour le prix final

Ce vendredi 31 mars, le prix du sucre du mois de février est tombé et est de 788 €/t de sucre. Nous avons maintenant connaissance des 5 premiers mois des prix de vente du sucre nécessaires pour déterminer le prix des betteraves 2022.

La moyenne de ces 5 mois est de 663,4 €/t de sucre (560 – 588 – 624 – 757 – 788). Et à ce prix, le prix de betteraves « all-in » selon le contrat RT 2022 est de 49 €/t ce qui donne 47,79 €/t en prix de base.

Les planteurs auront donc la garantie de toucher l'équivalent de 11 €/t la tonne à 18°Z au mois de juin. Ensuite, comme chaque année, un complément de prix sera discuté avec la RT et vos représentants. Il est donc quasiment certain que nous dépasserons les 50 € en prix de base à 18°Z. C'est une bonne nouvelle et vu la tendance sur les marchés actuellement, ces prix devraient se maintenir pour 2023.

Judith Braconnier, secrétaire Fédé-RT

Quel est l'avenir du monde betteravier et comment notre organisation syndicale peut y contribuer ? 2ème partie

Dans « Le Betteravier » du mois de Mars, je donnais ma vision de l'avenir du monde betteravier. Ce mois-ci, je partage avec vous ma vision de notre organisation syndicale.

Quel est l'avenir de notre organisation syndicale ?

La mission que les anciens se sont donnée à la création de la CBB est : s'unir pour défendre ses intérêts plutôt que de le faire seul !

Défendre les intérêts des planteurs, c'est avant tout défendre leur revenu, mais c'est aussi travailler à la pérennité de la filière.

Si la démarche était visionnaire à l'époque, il faut avouer qu'elle est restée assez unique au secteur betteravier jusqu'aujourd'hui. Les autres secteurs se sont peu unis et les relations producteur/acheteur-transformateur se font le plus souvent "entre 4 yeux".

L'organisation betteravière actuelle s'est façonnée au cours du temps pour remplir cette mission. Aujourd'hui on peut dire que le syndicalisme betteravier repose sur une série de principes ou de valeurs qui dictent nos actions au quotidien et nous aident à nous projeter dans le futur.

1. La solidarité

Que vous soyez petit ou grand betteravier, proche ou loin de votre usine, vous êtes tous traités de la même manière. Vos betteraves sont payées au même prix et le chargement et le transport ne coûtent pas plus cher que vous ayez un tas de 300 tonnes ou de 1.000 tonnes. Il est évident que cette valeur a contribué à la préservation de l'agriculture familiale et au maintien d'une diversité culturale dans des régions moins bien desservies au niveau des débouchés industriels.

> « Défendre les intérêts des planteurs, c'est avant tout défendre leur revenu, mais c'est aussi travailler à la pérennité de la filière.

2. L'équité

Des directives décrivant précisément les conditions de réception des betteraves existent, et le syndicat contrôle chaque livraison. Des corrections sont apportées aux résultats individuels en cas de dérive, et un système de réclamation permet à chaque planteur de demander une révision de ses résultats via une commission mixte. Le contrôle des réceptions en Belgique fait d'ailleurs référence en Europe par sa précision et sa proactivité au niveau de la détection et du règlement des failles et dérives.

3. La démocratie

Le syndicat est structuré en fédérations locales où chaque planteur peut s'engager. Un renouvellement des mandats par élections est organisé à termes fixes. Les planteurs sont représentés dans les différents comités par des confrères de leur région qui ont les mêmes préoccupations qu'eux et qui leur servent de relais au sein de l'organisation.

4. La loyauté et la transparence

Toutes les décisions se prennent dans le respect des structures. De nombreuses réunions entre membres de différents comités sont organisées pour informer, consulter ou décider.

Les accords faits avec les fabricants sont consignés dans des accords interprofessionnels complets mis à jour chaque année, et dans des rapports de réunions.

Le syndicat informe de manière transparente l'ensemble des planteurs des dispositions et décisions prises en son nom et qui le concernent. Cela se fait par courrier, par newsletters, par réunions physiques ou en visioconférences, ou via les sites web des différentes fédérations.

5. L'anticipation et la proactivité

Assurer la pérennité de la filière est une des missions de l'organisation. Elle le fait par différents canaux :

- Par un investissement dans l'Institut de la Betterave conjointement avec les fabricants dans le but de mettre au point et de vulgariser de nouvelles techniques de production qui améliorent la productivité et la durabilité de la culture.
- Par un travail de prospective économique basé sur l'exploitation de données, de statistiques fiables, et d'informations bien sourcées. La CBB travaille notamment en étroite collaboration avec l'organisation des betteraviers européens (CIBE) et l'organisation mondiale des producteurs de betteraves et de canne à sucre (WABCG).
- Par un investissement coopératif (Sopabe et Sopabe-T) de tous les planteurs dans les deux entreprises transformatrices, pour assurer une stabilité des emblavements et d'approvisionnement pour les usines, et une sécurité de débouchés pour les producteurs des betteraves.

Cet outil d'adéquation entre la demande en betteraves et la quantité emblavée est la clé pour assurer une certaine stabilité au secteur, qui est soumis à la volatilité grandissante des rendements en raison du changement climatique et de la perte d'outils de maîtrise des insectes, ravageurs et maladies.

Comme le prix du sucre est quant à lui déterminé par les équilibres au niveau mondial et européen, les rendements au niveau d'un pays ou d'une région ont peu d'influence sur le prix du sucre et sur la valorisation de nos betteraves. La formation du prix, telle qu'elle est définie dans la théorie comme étant le prix d'équilibre entre l'offre et la demande, joue peut-être pour le prix mondial du sucre, mais absolument pas au niveau local. Il n'est pas rare de voir en Europe un cours du sucre tiré vers le bas par le cours mondial, alors qu'il n'y a pas d'excédents au niveau local.

En conclusion comme en introduction, l'avenir de notre secteur dépendra avant tout du prix du sucre sur le marché mondial et de la façon dont les fabricants européens vont gérer leurs volumes de production pour éviter les excédents.

Un deuxième paramètre sera l'équilibre qui sera trouvé entre la productivité et la durabilité, sachant que les deux ne sont pas antinomiques et que l'Europe est probablement la région du monde où cet équilibre est le mieux respecté. Mais malheureusement, l'équation est biaisée par les attaques en grande partie non-fondées des associations de protection de l'environnement sur les effets néfastes de l'agriculture conventionnelle et surtout des produits de protection des plantes.

La CBB reste déterminée à défendre les intérêts des producteurs de betteraves, y compris sur des questions telles que la durabilité.

Nous avons commis l'erreur de ne pas occuper suffisamment les terrains politiques, médiatiques et de l'opinion publique dans les dernières décennies, et nous en payons le prix aujourd'hui. La chose qui me réjouit, car c'est pour moi la seule façon pour que l'opinion publique comprenne que tout ça est allé trop loin, mais qui m'inquiète en même temps, est que le moment se rapproche où le manque de certaines commodités de base comme le lait, la viande, le sucre, les céréales ou l'huile, ou certains fruits et légumes, feront exploser le prix de l'alimentation chez nous mais aussi dans les régions partiellement dépendantes de l'Europe pour leur approvisionnement comme le pourtour méditerranéen.

Alors seulement, on se rendra compte de l'erreur commise en tuant l'agriculture conventionnelle à petit feu. Un peu comme on se rend compte aujourd'hui de l'erreur commise en abandonnant la filière nucléaire. Mais 30 ans de destruction programmée vont laisser des traces, dans notre approvisionnement énergétique comme alimentaire. Le secteur betterave-sucre a la chance de reposer sur une interprofession solide, où le rapport de force entre planteurs et fabricants (entre la production et la transformation) fait office de modèle pour toutes les filières agro-alimentaires. C'est un bel acquis, mais il faut surtout maintenant que nous nous en servions pour sauver notre modèle de production pragmatique et non idéologique, et qui évolue inexorablement vers toujours plus de durabilité. Nos opposants n'y croient pas, et les positions sont de plus en plus polarisées. On n'écoute plus pour comprendre, on écoute pour contredire !

Une première chose qu'il faut expliquer à nos opposants est qu'en agriculture, on ne peut pas confondre vitesse et précipitation. Ils veulent précipiter des changements radicaux, alors qu'à l'échelle de temps agricole, on sur-estime ce que l'on peut faire en un an, mais on sous-estime ce que l'on peut réaliser en 10 ans.

La deuxième chose à expliquer, c'est que nous avons une vision et des objectifs clairs en matière de durabilité, qui prend en compte tous ses aspects : social, environnemental et économique. Nous sommes des entrepreneurs responsables !

Bruno De Wulf

3 DIVERS

Inscrivez-vous au programme jeunesse du WABCG !

La WABCG (l'organisation mondiale des planteurs de betteraves et de cannes à sucre) lance un programme pour les jeunes afin d'inciter les jeunes agriculteurs à voyager, à découvrir de nouvelles cultures et de nouveaux modes d'exploitation. Vous pouvez inscrire votre enfant (âgé de 18 à 26 ans) ou être hôte d'un autre jeune.

En effet, les expériences à l'étranger peuvent être très précieuses dans le cadre d'une formation et l'accueil d'un jeune étranger peut être une expérience exceptionnelle.

Concrètement, ces jeunes peuvent passer un mois (ou plus) gratuitement dans une ferme d'un autre pays/continent (logement et nourriture fournis par l'hôte, frais de voyage payés par le jeune), en aidant aux travaux de la ferme.

Vous êtes intéressé(e) ? Remplissez le formulaire à l'adresse https://forms.gle/2vFrwnVyozXgWCk18. Vous y trouverez des informations complémentaires et vous pourrez inscrire votre enfant ainsi que vous-même en tant qu'hôte.

KWS Beet Seed Service : une assurance gratuite

“En fait, le KWS Beet Seed Service est, une sorte de police d’assurance.” Guy Verrue, agriculteur à Heestert en Flandre occidentale, prend la parole. “La semence coûte de l’argent, c’est pourquoi une police d’assurance gratuite qui rembourse la moitié du coût de la semence lors du ressemis vaut la peine !”

L’année dernière, Guy a enregistré ses parcelles auprès du KWS Beet Service pour la première fois. Et heureusement, car il a dû y faire appel tout de suite. “L’année dernière, j’ai ressemé une parcelle car la terre était trop fine au moment du semis. Nous avons également eu une forte averse le même jour. Il y avait des croûtes et j’ai eu des pertes de plantules. Mais en fait, vous pouvez utiliser le KWS Beet Seed Service pour n’importe quelle raison : larves de tipule, gel, dégâts de grêle...” L’année dernière, il y a eu des dégâts de gel dans l’est du pays. Le ressemis pour dégâts d’herbicides est aussi couvert !

“Le service est également extrêmement facile à utiliser. La première fois, vous devez créer un compte puis entrer chaque année vos parcelles où se trouvent les variétés KWS. Je l’ai fait sur mon ordinateur portable, via le site Web, mais vous pouvez également le faire via l’application myKWS. Si vous faites cela sur le terrain, vous avez immédiatement l’endroit où vous vous trouvez et là vous avez également d’autres données utiles. Vous pouvez facilement calculer la quantité de semences dont vous avez besoin si vous entrez la densité de semis.”

“Ainsi, l’année dernière, j’ai ressemé une parcelle. Lorsque j’ai reçu la facture de la sucrerie, je n’ai dû payer que la moitié de cette semence.

En bref : le KWS Beet Seed Service est comme son nom l’indique un excellent service. Je pense que tout le monde devrait y participer. Pourquoi ne pas le faire, on a rien à perdre seulement à gagner ?”

Vous trouverez plus d’informations sur le service de semences de betteraves sur le site Web de KWS : www.kws.com/be.

De gauche à droite : Guy Verrue - Agriculteur; Jan Van Cauwenberghe - KWS

BEET SEED SERVICE

Enregistrez-vous avant le 30 avril 2023

50 % DE RISTOURNE EN CAS DE RESSEMIS*

Vous avez fait le choix cette année de semer des variétés KWS ?
Alors nous vous invitons à vous inscrire au Beet Seed Service !

Vous pourrez bénéficier d’une ristourne de 50 % en cas de ressemis, peu importe la cause, et vous recevrez un cadeau lors du passage de votre conseiller KWS l’hiver prochain.*

Enregistrez vos parcelles rapidement, facilement et gratuitement sur le Beet Seed Service :

- Rendez-vous à www.beetseedservice-be.com/fr_be ou télégarchez l’application myKWS
- Marquez vos champs en un seul clic avant le 30 avril 2023.

*uniquement avec inscription complète

Pour plus d‘informations :

Tel. 0476 61 73 15
www.kws.com/be
beetseedservice-be@kws.com

SEMER L’AVENIR
DEPUIS 1856

KWS

Des délégués partent à la “retraite » et des places sont vacantes : Posez votre candidature !

Chaque année, des délégués partent à la retraite et des places se libèrent dans les assemblées générales des organisations betteravières wallonnes (Fédé-RT et Comité Hainaut-Iscal). De plus, il reste toujours des mandats vacants qui n’ont toujours pas été repris. Si vous avez un peu de temps disponible (2 à 3 assemblées par an, souvent en soirée) et si vous voulez vous investir dans les structures betteravières, n’hésitez pas à postuler ! Ce n’est qu’avec des gens motivés que l’organisation syndicale peut évoluer !

Places disponibles pour la Fédé-RT (planteurs qui livrent à la RT)

Pour le groupement Ath-Mons-Soignies :

- 4 pour le secteur de Soignies (Soignies, Braine-le-Comte, Le Roeulx, Ecaussinnes, Rebecq, Tubize)
- 2 pour le secteur de Mons et Haut-Pays (Mons, Frameries, Quévy, Boussu, Bernissart, St-Ghislain, Hensies, Dour, Quiévrain, Honnelles, Quaregnon, Colfontaine)
- 2 pour le secteur de Lens (Jurbise, Lens, Silly, Enghien, Lessines, Ellezelles, Flobecq)
- 3 Pour le secteur de Ath (Ath, Leuze, Frasnes-lez-Anvaing, Brugelette, Chièvres, Beloeil, Peruwelz)

Pour le groupement Binche-Beaumont-Nivelles :

- 2 pour le secteur de Nivelles (Nivelles, Genappe, Waterloo, Braine-l’Alleud, Braine-le-Château, Ittre)
- 1 pour le secteur de Thuin/Beaumont (Walcourt, Beaumont, Froidchapelle, Sivry, Thuin, Ham-s-Heure, Erquelinnes, Merbes-le-Château, Lobbes, Anderlues, Fontaine-l’Evêque, Montignies-le-Tilleul, Mont-s-Marchienne, Couillet

Places disponibles pour le Comité Hainaut Iscal (planteurs qui livrent à Iscal) :

- 3 pour le groupement Tournai-Mouscron (Codes postaux 7500 à 7749) Antoing, Brunehaut, Estaimpuis, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Tournai.

Pour postuler, vous devez être planteur de betteraves dans une des zones concernées ci-dessus et ne pas avoir 66 ans ou plus.

Renvoyez-nous votre candidature avant le 1er juin 2023, par courrier (ABW, Bd Anspach 111/10 à 1000 Bruxelles) ou par mail (secretariat.abw@cbb.be). Pour tous renseignements complémentaires : Tel 02/551.11.77.

Selon les statuts, si le nombre de candidatures est plus élevé que les places disponibles, l’organe d’administration a la possibilité de choisir le candidat pour pourvoir au poste. L’autre candidat aura alors la possibilité d’être proposé comme membre adhérent. La seule différence entre le membre adhérent et le membre effectif, étant que le membre adhérent n’a pas de droit de vote à l’AG. ■

Judith Braconnier, secrétaire Fédé-RT et Comité Hainaut-Iscal

ACTE DE CANDIDATURE

Nom .....

Prénom .....

N° national .....

ADRESSE

Rue ..... n° .....

CP ..... Localité .....

TEL .....

▸ Pose ma candidature en tant que délégué :

☐ à la Fédé RT

☐ Au Comité Hainaut-Iscal

SIGNATURE .....

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES
Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

Insect' MEMO 2023

(IRBAB asbl - KBIVB vzw)

Depuis maintenant quelques années, la lutte contre la jaunisse virale est revenue au cœur des préoccupations en betteraves sucrières. Cette lutte passe par un contrôle du vecteur de ces virus, le puceron vert, principalement *Myzus persicae*. Depuis 2019, première année d'interdiction des néonicotinoïdes, les saisons culturales se sont différenciées par la précocité et l'abondance des pucerons. Comme toujours en agriculture, une année n'est pas l'autre. Les différents conseils pour la saison 2023 seront détaillés ci-après.

Pour rappel, la jaunisse virale est causée par un complexe de 4 différents virus : le Beet Mild Yellowing Virus (BMYV) et le Beet Chlorosis Virus (BChV) qui appartiennent au genre des polérovirus, le Beet Yellows Virus (BYV) qui appartient au genre des clostérovirus et enfin le Beet Mosaïc Virus (BtMV) qui appartient au genre des potyvirus. En Belgique, on s'intéresse principalement aux 3 premiers car ce sont les virus majoritaires. Ces différents virus sont exclusivement transmis par des vecteurs, principalement les pucerons verts (*Myzus persicae*), lorsqu'ils se nourrissent sur les betteraves. Les virus se transmettent de plantes à plantes via les pucerons mais ne se transmettent pas à la descendance des pucerons virulifères. Le puceron vert est vecteur de tous les virus mais le puceron noir (*Aphis fabae*) peut être un vecteur moins efficient du BYV uniquement. Le puceron noir étant plus sédentaire, cela diminue sa capacité à disperser le virus dans la parcelle. Le puceron noir est donc globalement un mauvais vecteur, le plus redoutable étant bien le puceron vert *Myzus persicae*. La lutte contre la jaunisse virale passe donc actuellement par un contrôle non pas des virus en tant que tels mais par un contrôle des pucerons vecteurs de ces virus.

Figure 1 : Betterave présentant des symptômes de jaunisse virale.

Quid des néonicotinoïdes en enrobage de semences ?

Depuis l'interdiction des néonicotinoïdes en enrobage de semences de betteraves, une autorisation 120 jours était encore accordée ces dernières années au secteur afin de permettre leur utilisation sous respect de restrictions strictes concernant la rotation. Pour l'année 2023, cette autorisation 120 jours n'a pas été accordée. Bien que la majorité des agriculteurs choisissaient déjà des semences sans néonicotinoïdes suite aux restrictions imposées sur la rotation, cela signifie que toutes les parcelles de betteraves sucrières emblavées cette année seront sans néonicotinoïde. La lutte contre les pucerons en végétation pour l'année 2023 passera donc par des insecticides foliaires, si cela s'avère nécessaire. Attention cependant, pour les agriculteurs qui ont semé des semences enrobées avec des néonicotinoïdes ces dernières années, ces restrictions de rotation restent bien sûr d'application pour les années à venir. Pour rappel, ces restrictions s'étendent sur une durée de 5 ans après laquelle toutes les cultures peuvent ensuite être à nouveau implantées. Ci-dessous, un rappel des restrictions :

- Durant les deux années faisant suite au semis des semences traitées, seules les cultures qui ne fleurissent pas ou qui ne sont pas visitées par les abeilles peuvent être cultivées.
- Par la suite, et au minimum durant 3 ans , seules les cultures qui ne fleurissent pas ou qui ne sont pas visitées par les abeilles ou, l'angélique, les pommes de terre, le lin à fibre, le maïs et le maïs doux peuvent être cultivés.

Un bref bilan de ces 4 dernières années

Si l'on dresse le bilan pucerons/jaunisse virale depuis 2019, première année d'interdiction des néonicotinoïdes, la saison 2019 a été marquée par une arrivée des pucerons que l'on considèrera comme tardive par rapport aux années qui ont suivi. Les premiers seuils de traitement avaient été atteints fin mai. 2020 fut une année avec une arrivée très précoce des pucerons vers le 20 avril, c'est une année qui a marqué par la précocité mais aussi par l'abondance des pucerons verts et aussi par la surface impactée par la jaunisse. En 2021, les pucerons sont arrivés plus tard qu'en 2020, les premiers seuils de traitement ont été atteints à la mi-mai. Enfin, en 2022, l'année qui vient de s'écouler, les premiers seuils de traitement ont été atteints fin avril et une abondance de pucerons noirs a également été très remarquée. Tout ceci pour insister sur le fait qu'une année n'est pas l'autre, les pucerons verts n'arrivent pas toujours au même moment et il s'avère très important d'observer ses parcelles afin d'agir au moment opportun, ni trop tôt, ni trop tard. Il s'agit aussi de suivre l'évolution après un traitement pour réagir à nouveau si besoin.

Aussi, l'arrivée des pucerons et leur abondance peut dépendre d'une région à l'autre et d'une parcelle à l'autre. Dans le cadre du projet Virobett mené à l'IRBAB en collaboration avec le CRA-W, un suivi de 32 parcelles en Wallonie a été réalisé en 2022 dans 4 régions différentes, choisies pour leurs caractéristiques paysagères différentes à savoir le Tournaisis, la région de Nivelles, de Mettet et la Hesbaye liégeoise. Ce suivi concernait les pucerons verts, pucerons noirs et les auxiliaires.

Des premiers enseignements peuvent être tirés de cette première année de suivi. Par exemple, le pic d'abondance des pucerons était légèrement décalé dans le temps, plus tardif, en Hesbaye liégeoise par rapport aux autres régions. En termes de jaunisse virale, il semble également que la proportion de surface touchée par la jaunisse virale (plantes symptomatiques) soit plus faible en Hesbaye liégeoise que dans les 3 autres régions suivies. Il s'agit ici uniquement d'une année de suivi, ce sont des suivis qui seront à nouveau réalisés en 2023 et qui permettront de confirmer ou non ces observations.

Des différences entre parcelles d'une même région ont également pu être mises en évidence en termes d'abondance, nous encourageons donc toujours l'observation de vos propres parcelles. Au niveau des insectes utiles, comme cela a déjà pu être constaté ces dernières années, les auxiliaires arrivent trop tard pour contrôler à eux seuls et de manière efficace les populations de pucerons en début de saison (Figure 2). Cependant, lorsqu'ils sont présents, ils sont très utiles pour lutter contre les pucerons, c'est donc tout l'intérêt de les préserver et surtout d'utiliser des insecticides sélectifs si un traitement est nécessaire. Il faut donc à tout prix éviter l 'utilisation de pyréthrinoïdes qui, en plus de ne plus être efficaces contre les pucerons verts (forte résistance des pucerons verts vis-à-vis des pyréthrinoïdes), ne sont pas sélectifs vis-à-vis des auxiliaires. Vous retrouverez à la fin de cet article une illustration des principaux insectes utiles dans la lutte contre les pucerons en betteraves.

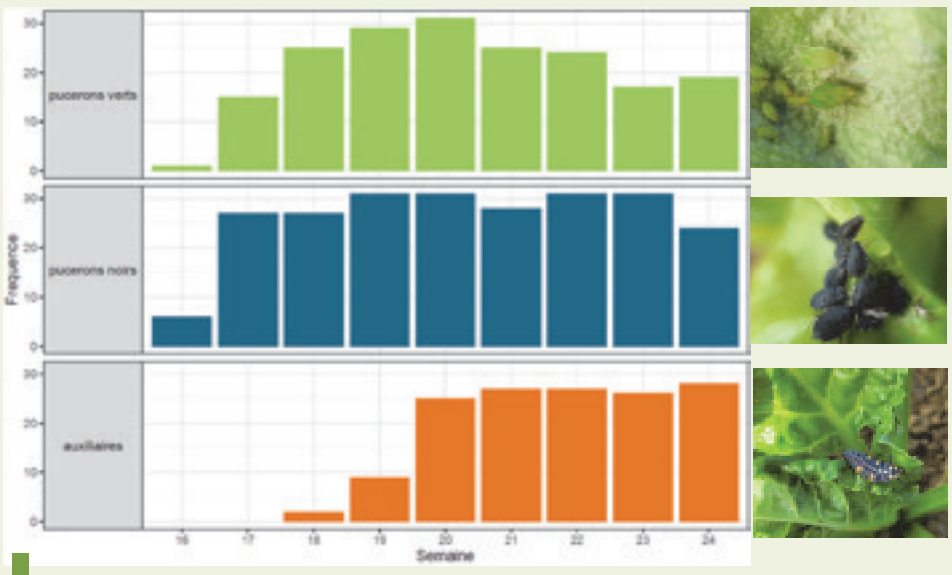

Figure 2 : Fréquence d'observation des pucerons verts, pucerons noirs et auxiliaires dans les 32 parcelles du projet Virobett. Les auxiliaires arrivent 2 à 3 semaines après les premiers pucerons.

Quel risque pour 2023 ?

C'est bien sûr la question que beaucoup se posent et il est toujours compliqué de répondre à cette question. L'arrivée des pucerons et leur abondance dépend de deux périodes différentes, l'hiver et le printemps. En hiver, le nombre de jours de gel aura un impact sur la survie des populations de pucerons mais également sur les auxiliaires. Au printemps, la température moyenne influence également l'abondance des pucerons. Afin de prédire le risque, l'Angleterre et la France disposent de modèles de prévision. Si l'on regarde le modèle anglais qui se base principalement sur les températures de janvier-février (conditions de l'Angleterre), la date d'arrivée des pucerons est estimée au 22 avril 2023 (19 avril en 2022) et le risque de jaunisse est de 67.5% (68.9% en 2022). Si l'on se penche maintenant sur le modèle français (toujours sur base de leurs propres conditions), la date

d'arrivée des pucerons est fixée au 2 mai 2023 (6 mai en 2022). Sur base de ces 2 modèles et en comparant avec l'année 2022, nous serions a priori dans une année relativement similaire à celle qui vient de s'écouler en termes de pucerons/jaunisse virale. La différence est qu'à l'heure d'écrire ces lignes, seuls quelques hectares de betteraves ont déjà été semés. Cela peut donc signifier que lorsque les betteraves seront tout juste levées, le risque d'apparition des pucerons verts sera déjà assez élevé et on le sait, une contamination des virus à un stade jeune de la betterave provoque davantage de pertes qu'à un stade plus avancé.

Comment dès lors bien observer ses parcelles pour agir au bon moment ?

Nous ne le répéterons jamais assez mais il est important de suivre l'évolution des pucerons dans vos propres parcelles. Ce ne sont pas des observations évidentes mais nous les encourageons au maximum pour placer au mieux les traitements nécessaires. Le conseil est d'observer 40 plantes au hasard dans la parcelle (4*10 plantes par exemple) et d'observer les pucerons. Il est important d'observer minutieusement chaque feuille et de dérouler les feuilles du cœur car c'est souvent à cet endroit que les pucerons aiment se loger. Pour vous illustrer comment observer au mieux les pucerons, une vidéo explicative est disponible sur notre site internet. Vous pouvez y accéder via le QR code ci-joint (Figure 3). Lorsque le **seuil de traitement de 2 pucerons verts aptères par 10 plantes** est atteint, un traitement insecticide est conseillé. Après celui-ci, nous vous conseillons de recommencer les observations après 10-15 jours et de réintervenir si le seuil est à nouveau atteint. La période de vigilance s'étend dès la levée des betteraves jusqu'à et y compris la fermeture des lignes. Après ce stade, les pucerons peuvent encore piquer la betterave et éventuellement transmettre le virus mais, les betteraves étant déjà suffisamment développées, les pertes sont minimes.

***Figure 3** : QR-code vidéo observation de pucerons*

Pour vous aider, notre service d'avertissement sera à nouveau opérationnel cette année. Comment fonctionne-t-il? L'IRBAB ainsi que de nombreux observateurs alimentent ce réseau d'observations afin de cartographier l'apparition des pucerons sur le territoire belge. Une carte est mise en ligne sur le site de l'IRBAB et est mise à jour chaque mercredi. Cette carte permet d'indiquer le risque de pucerons en temps réel tout au long de la période de vigilance. Ceci permet d'évaluer le risque de pucerons dans une **certaine région ou à proximité de votre parcelle**. Cela ne signifie pas que si le seuil est atteint dans une parcelle à proximité de la vôtre, le seuil sera forcément atteint dans la vôtre, et inversement. Vous retrouverez plus d'informations concernant le service d'avertissement dans l'article suivant.

Avec quels aphicides agir en 2023 ?

Pour la saison 2023, un changement au niveau des insecticides autorisés et recommandés par rapport à l'an dernier doit être mentionné. Vous le savez désormais, le Teppeki est le seul aphicide efficace qui est agréé en Belgique. Le Teppeki est donc forcément autorisé comme en 2022, à raison d'une application à la dose de 140 g/ha. Pour le Movento/Batavia, pas de changement non plus, nous bénéficions à nouveau d'une dérogation 120 jours pour l'utiliser en 2023. Par contre, le Closer/Sequoia n'a pas reçu l'autorisation 120 jours cette année en raison de l'interdiction du sulfoxaflor en plein air. Le Closer/Sequoia ne peut donc pas être utilisé cette année en betteraves. Par contre, un autre produit, Gazelle, bénéficie d'une autorisation 120 jours pour cette saison 2023 en betteraves sucrières (mais pas en fourragères). Vous trouverez dans le Tableau 1 un récapitulatif des insecticides autorisés et recommandés (encadrés en vert) pour cette saison.

Les produits à base de pyréthrinoïde ou à base de pirimicarbe ne sont pas recommandés pour lutter contre les pucerons verts, vecteurs de la jaunisse virale. Les pucerons sont résistants aux pyréthrinoïdes et partiellement résistants au pirimicarbe, substance active du produit Pirimor. De plus, les produits à base de pyréthrinoïde possèdent une efficacité de contact. Il est donc primordial que le produit touche la cible pour être efficace. Les pucerons se situent souvent en dessous des feuilles de betteraves ou dans les nouvelles feuilles du cœur pas entièrement étalées. Par conséquent, dans la majorité des cas, le produit ne touchera pas les pucerons et ne sera pas efficace. Ces produits sont également non sélectifs vis-à-vis des insectes auxiliaires. Or, les insectes auxiliaires doivent être préservés pour lutter contre les pucerons.

Les **produits recommandés** pour lutter contre les pucerons dès que le seuil de traitement est atteint sont donc :

- **TEPPEKI** à base de flonicamide (50%). Teppeki est agréé pour à la dose de **140g/ha pour 1 seule application** à partir du stade deux vraies feuilles. La substance active flonicamide possède une action immédiate et une systémie ascendante. Les pucerons cessent de s'alimenter et meurent dans un délai de 2 à 7 jours. L'arrêt de l'alimentation implique également l'arrêt de la transmission du virus de la jaunisse.

- **MOVENTO/BATAVIA** à base de spirotétramate (100g/l). L'autorisation est la suivante : **0,75 l/ha, maximum 2 applications** avec un intervalle de 14 jours. La dose peut être diminuée à 0,45l/ha tout en maintenant une bonne efficacité contre les pucerons. Le spirotétramate est un insecticide systémique (double systémie) appartenant au groupe chimique des kétoénoles.

- **GAZELLE/ANTILOP/INSYST** à base d'acétamipride (20%). Gazelle est autorisé à une dose de **250 g/ha pour 1 seule application à partir du stade BBCH 31 (**avec une technique réduisant la dérive de min 75%)**.** Cela signifie qu'avant ce stade, il est interdit d'utiliser ce produit. Ce stade correspond à 10% du recouvrement de l'interligne, donc après que la betteraves ait atteint 10 feuilles. L'acétamipride est un insecticide systémique appartenant à la famille des néonicotinoïdes.

Comment expliquer dès lors qu'un néonicotinoïde en traitement foliaire se voit autorisé en dérogation 120 jours alors que les néonicotinoïdes en enrobage de semences ont été interdits ? La question mérite d'être posée. Il faut en effet se référer à la toxicité de ces différents insecticides. Sans entrer dans tous les détails, il existe plusieurs groupes d'insecticides dans la famille des néonicotinoïdes. Certains néonicotinoïdes ont des toxicités sur les abeilles plus élevées que d'autres ; par exemple, la clothianidine (une des matières actives du Poncho Beta), est 2335 fois plus toxique par voie orale que l'acétamipride. Ceci explique entre autre le fait que l'acétamipride ait pu bénéficier d'une dérogation 120 jours.
En ce qui concerne l'efficacité du Gazelle, des essais avec ce produit ont été menés à l'IRBAB depuis plusieurs années. Dans la Figure 4, les résultats de l'essai 2022 sont présentés afin de comparer l'efficacité du Gazelle avec celle du Teppeki, produit de référence de nos essais.

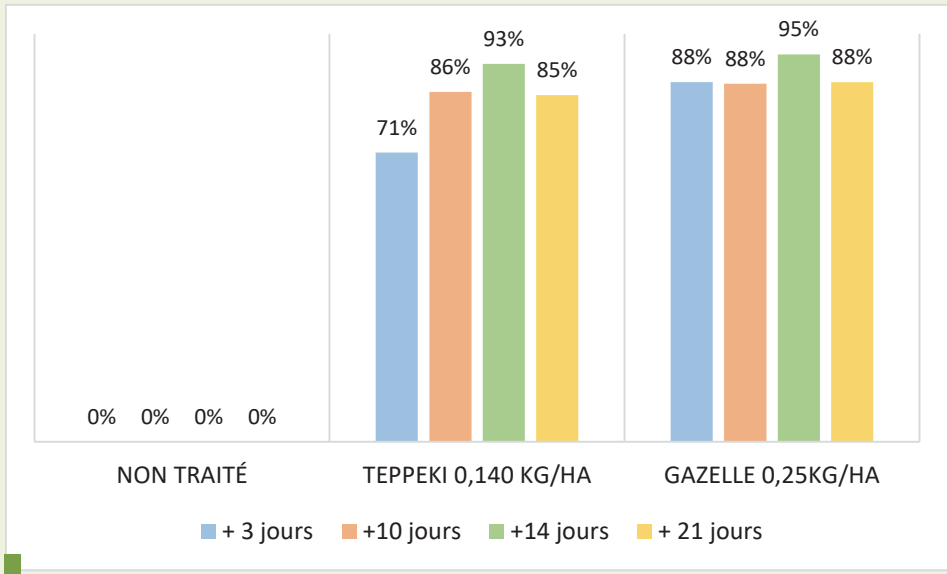

***Figure 4** :* Pourcentage d'efficacité sur pucerons verts des produits Teppeki et Gazelle par rapport au non traité 3 jours (en bleu), 10 jours (en orange), 14 jours (en vert), et 21 jours (en jaune) après le traitement.

D'un point de vue de la rémanence, sur base des essais de ces dernières années, la rémanence du Teppeki semble être d'approximativement 10 jours. La rémanence du Movento est supérieure à 10 jours et celle du Gazelle semble être intermédiaire.
Comme illustré dans le Tableau 1, MOVENTO/BATAVIA et GAZELLE/ANTILOP/INSYST sont des produits autorisés temporairement pour une durée de 120 jours. Ces deux autorisations sont valables du 17/03/2023 au 14/07/2023. Après cette période, ces produits ne pourront plus être utili-

***Tableau 1** :* Insecticides agrées pour la saison 2023 ou autorisés temporairement en betterave pour lutter contre les pucerons verts. Les couleurs dans la colonne « efficacité » fournissent des informations au sujet de l'efficacité des produits pour lutter contre les pucerons verts. Le légende des couleurs est : rouge = inefficace, orange = efficacité intermédiaire et vert= efficace. L'encadré vert regroupe les 3 insecticides recommandés.

Nom commercial	Composition	Famille d'insecticide	Agréé/Autorisé	Efficacité	Dose	Stade d'application
Decis EC 2,5,...	25g/l deltaméthrine	Pyréthrinoïde	Agréé (uniquement betteraves sucrières)		0.4 l/ha	/
Decis 15 EW,...	15g/l deltaméthrine	Pyréthrinoïde	Agréé		0.5 l/ha	À partir du stade 2 feuilles visibles (BBCH11)
Pirimor	50 % pirimicarbe	Carbamate	Agréé		0.35 kg/ha	/
Teppeki	50% flonicamide	-	Agréé		0.14 kg/ha (1 application)	À partir du stade 2 feuilles (BBCH12)
Movento/ Batavia	100g/l spirotétramate	Kétoénole	Autorisé du 17/03/23 au 14/07/23		0.75 l/ha (2 applications) La dose recommandée est de 0.45l/ha.	À partir du stade 2 feuilles (BBCH12)
Gazelle/ Antilop/ Insyst	20% acétamipride	Néonicotinoïde	Autorisé du 17/03/23 au 14/07/23 (uniquement betteraves sucrières)		0.25 kg/ha (1 application)	À partir du stade BBCH31 (qui correspond au début du recouvrement de l'interligne, après que la betterave ait atteint 10 feuilles)

sés en betteraves. Les détails des autorisations peuvent être consultés sur Phytoweb : produits phytopharmaceutiques > Consulter autorisations > Situations d'urgence (120 jours).
Au niveau de la sélectivité vis-à-vis des auxiliaires, le Teppeki et le Movento ont une sélectivité supérieure au Gazelle qui est un peu moins sélectif.

Enfin, au niveau de la pulvérisation, les conditions d'application sont importantes pour assurer une efficacité maximale des produits. Les trois produits conseillés peuvent être mélangés avec des herbicides. Il est conseillé de traiter lorsque l'humidité relative est élevée et avec un volume d'eau suffisant. Les produits possèdent une action systémique. Il est donc nécessaire d'assurer une bonne absorption du produit. Un traitement lorsque l'humidité relative est élevée permet d'assurer l'absorption du produit car les stomates des feuilles sont ouverts.

Des alternatives pour les années futures ?

La lutte contre les pucerons vecteurs de jaunisse virale nécessitera à l'avenir une **combinaison de solutions**. Une solution unique n'est, pour le moment, pas envisageable. C'est pourquoi, dans le cadre du projet Virobett, diverses alternatives sont étudiées. Parmi celles-ci, la tolérance variétale ou les associations culturales par exemple.

Où en sommes-nous en termes de variétés tolérantes ?

L'année dernière, 10 nouvelles variétés potentiellement tolérantes à la jaunisse virale ont été testées contre le virus BMYV. Cette année également, 8 nouvelles variétés et quelques variétés de l'année dernière seront incluses dans ces essais. Les résultats de l'année dernière étaient prometteurs en termes de tolérance. Nous voyons qu'il existe des variétés en développement avec un potentiel plus élevé après une infection de la jaunisse par rapport aux variétés commerciales actuelles (Figure 5A). D'autre part, le potentiel sans infection est de 5 à 20 % inférieur aux variétés commerciales (Figure 5B). Une variété tolérante à la jaunisse avec un potentiel similaire aux variétés actuelles lorsqu'aucune infection est présente, ne sera pas disponible immédiatement. Mais, une belle évolution dans le développement de ces variétés tolérantes est déjà visible et nous avons donc bon espoir pour l'avenir.

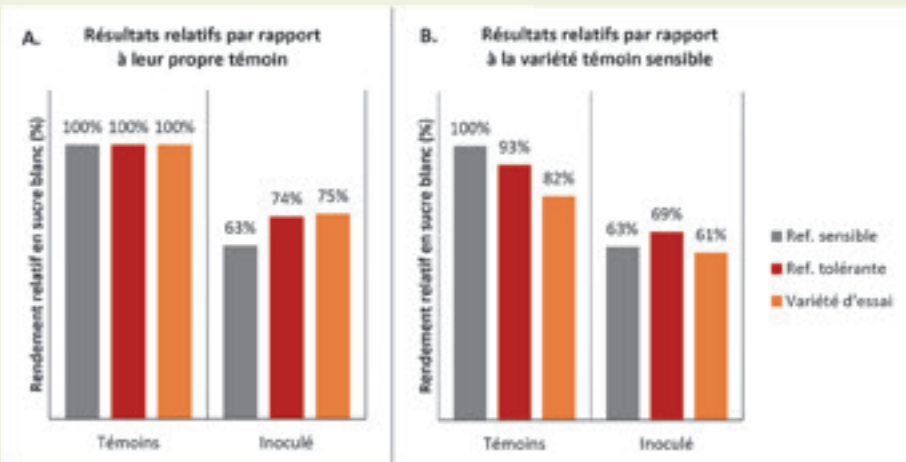

***Figure 5** : Résultats des essais variétaux jaunisse 2022. À gauche de chaque graphique, ce sont les témoins qui ont été traités plusieurs fois avec un insecticide et étaient sains en fin de la saison. À droite de chaque graphique, ce sont les résultats pour les mêmes variétés mais après inoculation avec des pucerons infectés par le BMYV. 5A : Les résultats des variétés après inoculation sont présentés par rapport à leur propre objet témoin. 5B : Tous les résultats sont présentés par rapport à la variété de référence sensible dans l'objet témoins.*

Une association culturale pour lutter contre la jaunisse virale, en quoi cela consiste ?

L'association betteraves-orge de printemps a pour but de réduire les populations de pucerons sur les betteraves. Ceci consiste à semer de l'orge de printemps le jour même du semis des betteraves et de venir semer les betteraves dans le semis des céréales. Par la suite, au stade d'environ 6 feuilles des betteraves, l'orge est détruit. Le mécanisme sous-jacent de cette technique pour réduire les populations de pucerons est encore sous forme d'hypothèse, cela serait une perturbation visuelle des pucerons. En 2022, 6 essais ont été implantés en Wallonie afin d'évaluer l'efficacité de cette technique. Les résultats sont encourageants.

En début et en fin de saison, aucun effet de l'association ne peut être mis en évidence sur le nombre de pucerons. Par contre, lorsque le nombre de pucerons est élevé, **une diminution significative du nombre pucerons est mise en évidence grâce à la présence de l'orge.**

Une diminution de la proportion de jaunisse virale a également été observée dans les parcelles associées. Sur la figure 6, au 12 octobre 2022, nous pouvons observer une proportion de jaunisse virale supérieure dans les betteraves seules (à droite de la parcelle) par rapport aux betteraves associées (à gauche de la parcelle).

Cependant, avec une telle association, les **risques de compétition** entre l'orge et la betterave sont élevés. Cette année, des pertes de rendement ont été observées dans 2 essais sur 6. Ces pertes représentaient environ 10 à 30% du rendement moyen des betteraves non associées. Dans les 4 autres essais, aucune perte significative de rendement n'a été observée.

Afin de pouvoir conseiller une telle association, il est donc nécessaire de mettre au point cette technique en déterminant la densité de semis d'orge idéale et le stade de destruction opportun. Ceci constitue l'objectif d'un essai 2023.

***Figure 6** : Essai mis en place à Vellereille-les-Brayeux en 2022. L'association betteraves-céréales se situe à gauche de la parcelle et les betteraves seules à droite. A. Photo du 3 mai 2022. B. Photo du 12 octobre 2022.*

Ces résultats (à confirmer ces prochaines années) sont encourageants mais néanmoins, il faut garder en tête que ce type d'association ne sera pas réalisable dans toutes les parcelles et devra, si mise en place, être combinée à d'autres méthodes de lutte.

Ces recherches sont réalisées dans le cadre du projet Virobett, financé par la Wallonie et réalisé en collaboration avec le CRA-W.

Les recherches pour trouver des alternatives se poursuivent donc. Ceci passe par des essais insecticides avec des tests de nouvelles matières actives, des recherches sur les tolérances variétales, des associations culturales, des produits de biocontrôle,… Le but est d'évaluer l'efficacité de ces méthodes afin d'essayer ensuite de combiner les plus efficaces, réalisables, durables et économiquement rentables pour obtenir une stratégie de lutte intégrée efficace.

Cet Insecte mémo s'est focalisé sur la lutte contre les pucerons et la jaunisse virale. Bien sûr, d'autres ravageurs existent, vous le savez. Néanmoins, ces ravageurs causent, actuellement, moins de dégâts que ceux pouvant être provoqués par la jaunisse virale. À moins d'une forte présence d'un autre ravageur, nous ne conseillons pas de traiter contre celui-ci car cette lutte passerait par l'utilisation de pyréthrinoïdes qui réduiraient fortement la présence des auxiliaires dans les parcelles et cela compliquerait davantage la lutte contre les pucerons verts.

À retenir pour cette saison :

- Suivez le service d'avertissement et effectuez des observations hebdomadaires.
- Si le seuil de 2 pucerons verts aptères est atteint, traitez avec TEPPEKI, MOVENTO/BATAVIA ou GAZELLE/ANTILOP/INSYST (uniquement après le stade BBCH31 pour ce dernier).
- Les produits à base de pyréthrinoïdes et Pirimor ne sont pas recommandés pour lutter contre les pucerons verts.

Quels sont les auxiliaires principaux en betteraves pour aider à lutter contre les pucerons ?

Ci-dessous, les insectes utiles majoritaires en betteraves sont illustrés. Ils ne se nourrissent pas de pucerons à tous leurs stades de développement. Mais, ces différentes photographies pourront vous aider à les reconnaître au champ.

Cantharide

Adulte

Puceron parasité

Œuf

Larve

Chrysope

Coccinelle

Adulte Pupe Larve Œufs

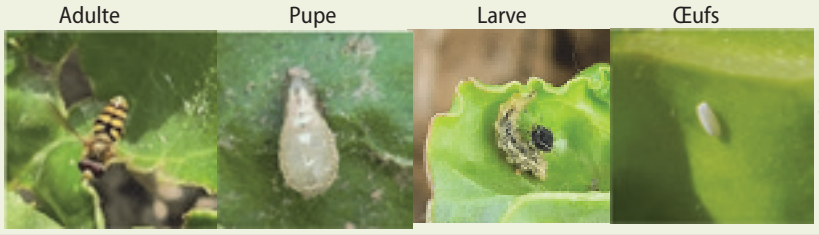

Syrphe

Service d'avertissement pucerons

Eline Vanhauwaert (IRBAB asbl), **Gert Van de Ven, Michelle Thys** (Hooibeekhoeve)

L'IRBAB et LCV collaborent depuis plusieurs années autour de la gestion et de la mise à disposition du service d'avertissement. Ce service permet de suivre l'état sanitaire des cultures de betteraves fourragères, de betteraves sucrières et de chicorées tout au long de la saison. Outre nos propres collaborateurs, nous pouvons compter sur différents observateurs externes tels que des agriculteurs, des agronomes des sucreries, des collègues d'autres instituts,... Les observations sont effectuées et analysées sur une base hebdomadaire. Les résultats obtenus servent de base à l'envoi de messages et à la préparation de cartes illustratives.

Quelles observations seront effectuées?

Selon la période de la saison, différents aspects sont traités. Aujourd'hui, au début de la culture, l'accent est mis en premier lieu sur la levée. Sur base des comptages de levée effectués (8 fois sur 10 mètres), les cartes de levée de la betterave et de la chicorée sont établies. Dans un deuxième temps, la présence de ravageurs est examinée au printemps avec une attention particulière à la présence de pucerons verts aptères dans le cadre de la jaunisse virale. Il est demandé d'examiner au moins 40 plantes réparties sur la parcelle. Lorsque le seuil de 2 pucerons verts aptères sur 10 plantes est atteint dans la betterave, la pulvérisation est recommandée. La pression des pucerons peut également être suivie sur des cartes illustratives disponibles sous la rubrique "Cartographie champs d'observation" sur la page d'accueil de l'IRBAB. Chaque carré indique un champ sur lequel des observations hebdomadaires sont effectuées. La couleur et le nombre dans le carré donnent plus d'informations sur l'atteinte ou non du seuil (Figure 1). Dès que le seuil d'intervention est atteint dans une parcelle, le carré devient jaune et le numéro "1" est présent dans le carré. Une fois le seuil atteint, le carré représentant le champ ne redeviendra pas vert lorsque la pression des pucerons diminue à nouveau mais restera jaune. Si le seuil est à nouveau atteint après la période d'efficacité du produit, la coloration du carré sera rouge. Le carré sera mauve si le seuil est atteint pour la troisième fois et noir s'il est atteint pour la quatrième fois. Le carré devient gris si l'agriculteur a traité avant d'atteindre le seuil. Cette carte est mise à jour tous les mercredis.

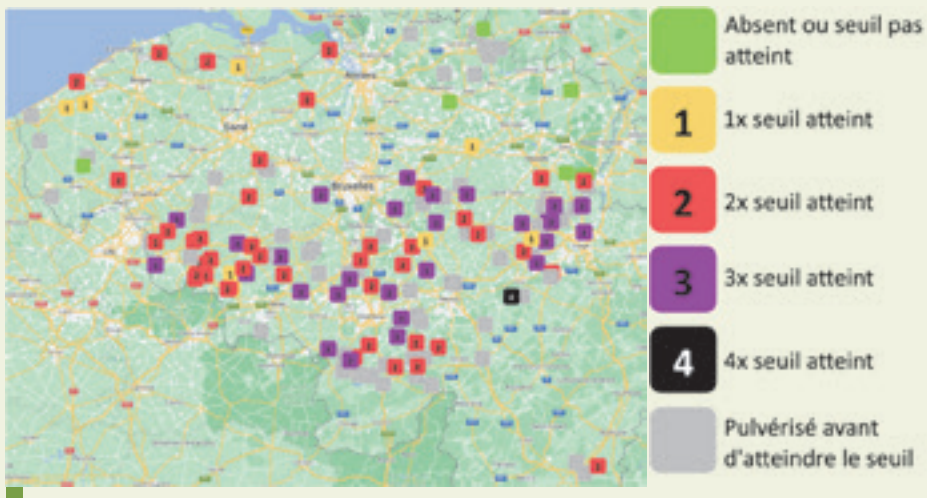

***Figure 1** : Exemple d'une carte illustratant la pression des pucerons le 8 juin 2022. Chaque carré représente un champ sur lequel des observations hebdomadaires ont été effectuées.*

Il existe plusieurs documents disponibles sur le site de l'IRBAB ainsi qu'une vidéo qui peuvent vous aider à réaliser des observations. Vous les trouverez sous la rubrique "Comment observer vos champs (documents)" sur la page d'accueil du site de l'IRBAB. Finalement, vous pouvez également utiliser un module de reconnaissance des ravageurs, des auxiliaires et des maladies dans la culture de la betterave appelé "BetaSana". Cette application récemment mise à jour est disponible sur la page d'accueil de l'IRBAB sous la rubrique "Tous les Modules/Apps en ligne".

L'importance d'effectuer des observations

Le LCV et l'IRBAB ont tous deux mené des essais ces dernières années afin de déterminer l'importance d'un traitement opportun sur base d'observations. Ces essais faisaient partie du projet de démonstration flamand "IPM in de akkerbouw".

Europees Landbouwfonds voor Plattelandsontwikkeling: Europa investeert in zijn platteland

Le coût d'une approche intégrée dans la culture de la betterave fourragère - LCV

Le LCV a mené des essais sur la betterave fourragère en comparant 3 scénarios, à savoir l'absence de traitement, le traitement selon un calendrier fixe ou le traitement basé sur les observations réalisées. En 2021, cela s'est traduit par 2 traitements insecticides et 1 traitement fongicide dans le cadre du calendrier fixe et seulement 2 traitements fongicides en fonction des observations car le seuil pour les pucerons verts n'a jamais été atteint. Les coûts ont été calculés pour les trois scénarios (tableau 1). Les coûts de main-d'œuvre supplémentaires n'ont pas été pris en compte. Ne pas traiter les betteraves était le scénario le moins rentable. Traiter selon les observations a donné un coût légèrement plus élevé. Ce coût est principalement lié aux traitements fongicides. Contrairement à la lutte contre les insectes, qui peut être combinée au désherbage, la lutte contre les maladies foliaires nécessite une opération distincte. Ceci, combiné à un prix plus élevé pour les fongicides, se traduit par un coût plus élevé dans le cadre de la stratégie "observations et avertissements".

Le coût d'une approche intégrée dans la culture de la betterave sucrière - IRBAB

La pression des pucerons était généralement beaucoup plus élevée en 2022 qu'en 2021. Par exemple, à Lennik, le premier traitement a déjà été effectué au stade 4 feuilles en 2022. Finalement, selon les observations, 3 traitements ont été nécessaires pour contrôler la pression des pucerons. Lors du traitement, une partie du champ n'était pas traitée à chaque fois. De cette manière, les différences en termes de jaunisse et de rendement étaient bien visibles entre les différentes pulvérisations à la fin de la saison.

	Pas de traitement	Calendrier fixe	Observations et avertissements
Coût de la protection des cultures, pulvérisation inclus (euro/ha)	501	629,8	658
Coût de la culture (euro/ha)	2 274	2 403	2 431
Rendement en frais (tonnes/ha)	163	170	173
Rendement MS (tonnes/ha)	20,2	22,4	22,6
Coût prix/tonne MS (euro/tonne)	113	107	108
Coût prix/tonne MS prà calendrier fixe (%)	**+5,3%**	**-**	**+0,5%**

***Tableau 1** : Comparaison des différentes stratégies de traitements sur la base des coûts et rendements pour la betterave fourragère en 2021.*

Des symptômes de jaunisse étaient visibles sur 42% des betteraves de la parcelle non traitée. Ce pourcentage diminuait au fur et à mesure que les traitements étaient effectués (figure 2). Une infestation de jaunisse plus importante a entraîné une baisse des rendements. Ainsi, l'exécution immédiate d'un traitement a entraîné une augmentation du rendement de 14 %. Le gain de rendement était plus faible lorsque les deuxième et troisième traitements étaient également effectués. En général, on peut dire que les pertes de rendement sont plus importantes lorsque l'infestation se produit à un jeune stade de la betterave. Par conséquent, le premier traitement doit absolument être effectué à temps.

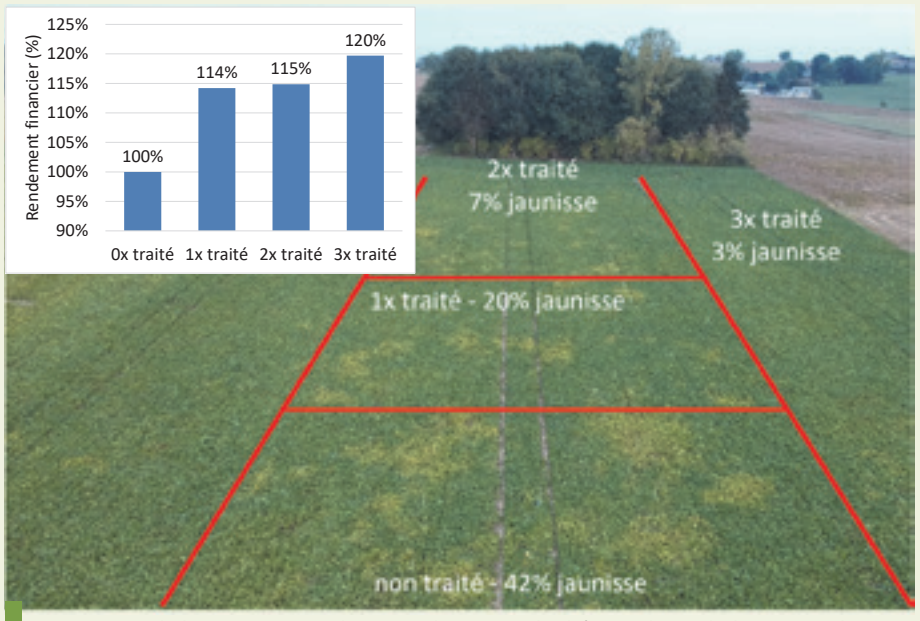

***Figure 2** : Essai de démonstration Lennik 2022. La photo montre les différents objets et la détérioration due au jaunisse. La figure en haut à gauche montre le rendement financier des différents objets.*

Conclusion

Les méthodes de protection des cultures intégrées doivent être appliquées dans le cadre de "Integrated Pest Management" (IPM) et n'entraînent pas nécessairement des coûts supplémentaires ou une perte de rendement ou de qualité. Il est important de suivre une approche raisonnée lors de la pulvérisation et de travailler de manière durable et orientée vers l'avenir. L'offre actuelle de pesticides est limitée et plutôt unilatérale. Le problème des résistances se profile à l'horizon. Il est donc nécessaire d'utiliser les ressources disponibles de la manière la plus ciblée possible afin d'éviter les problèmes à l'avenir. Le service d'avertissement peut être un outil important à cet égard. Pour vous tenir au courant de l'évolution des cultures, vous pouvez utiliser le réseau d'avertissement de l'IRBAB et de la LCV. Vous pouvez vous abonner au bulletin d'information de ces instituts via le site web. En outre, vous pouvez également suivre nos publications sur Facebook. Lorsque nous indiquons que le seuil de pucerons verts aptères a été atteint sur plusieurs parcelles, nous vous recommandons toujours de faire une observation avant de procéder au traitement de la parcelle.

Par ce biais, nous tenons encore une fois à remercier nos fidèles observateurs externes des années passées pour leur participation.

Vous trouverez ci-dessous quelques liens intéressants

QR-code module "BetaSana"

QR-code cartes illustrative (levée, pucérons et maladies)

QR-code site IRBAB. En bas à droite, vous pouvez vous inscrire sur le newsletter.

La force de travailler ensemble!

Matthieu De Wilde

Aujourd'hui, faisons connaissance de Matthieu De Wilde, agriculteur et entrepreneur à Chastre.

Matthieu me reçoit chez lui à Chastre et on se tutoie directement car on se connaît depuis une petite année maintenant. En effet, Matthieu est devenu délégué à la Fédé-RT lors des réunions d'hiver de l'année passée ; mais nous aborderons cela plus tard, commençons par le présenter !

Bonjour Matthieu, peux-tu te présenter et me présenter ton exploitation ?

J'ai 35 ans et je travaille sur la ferme depuis toujours. J'ai 2 enfants, une fille et un garçon. Mon épouse travaille à l'extérieur mais elle m'aide dans mon travail, surtout pour le volet administratif.

> « C'est réellement une force d'être à 4 comme ça, on peut s'entraider et ça aide à avancer ! »

J'ai repris une partie de la ferme en 2008. Mes parents tenaient une exploitation avec du porc (naisseur et engraisseur), des grandes cultures et de l'entreprise agricole. Mon papa a failli arrêter l'entreprise quand j'avais 12 ans mais je savais déjà à ce moment-là que ça m'intéressait, il a donc continué pour que je puisse reprendre.

J'ai aussi 2 frères qui sont restés sur l'exploitation. Mon père a donc fait en sorte que chacun ait sa part et nous travaillons tous les 4. C'est réellement une force d'être à 4 comme ça, on peut s'entraider et ça aide à avancer !

Et depuis que tu as repris la ferme, dans quoi t'es-tu spécialisé ?

Dans l'entreprise ! j'ai toujours été motivé par cela. D'ailleurs lorsqu'il a fallu choisir une spécialisation à l'école, je me suis dirigée vers la mécanique. J'ai ensuite suivi les cours A et B pour m'installer sur l'exploitation. Je travaille aujourd'hui avec 2 ouvriers à temps plein toute l'année et en plus des saisonniers quand il faut. Au niveau de l'entreprise, je fais un peu de tout : pulvérisation, semis, binage, ballotage, moissons, arrachage, …

> « Je ne fais pas chez eux ce dont je n'ai pas envie qui soit fait chez moi. »

Malgré toute cette charge de travail, tu as besoin de continuer sur la ferme ?

Oui c'est un réel plaisir d'avoir l'exploitation à côté et cela me permet de faire mes propres essais. Puis ça aide aussi pour les clients, je ne fais pas chez eux ce dont je n'ai pas envie qui soit fait chez moi. Par exemple, le binage en entreprise est compliqué, la décision d'intervenir doit être prise au bon moment et les bonnes conditions ne persistent pas toujours. Je préfère donc limiter cette tâche proche de chez moi ; le travail est trop délicat, c'est plus compliqué que pour les pulvérisations. De plus, je ne veux pas être que gestionnaire d'une entreprise et être agriculteur c'est être sur le terrain, en contact avec la terre …

Matthieu me raconte que lorsqu'il a vendu l'ancien chantier, son père n'était pas vraiment chaud … Mais aujourd'hui, il ne reviendrait pas en arrière et puis les gens veulent du matériel récent !

> « J'adore la betterave, je ne sais pas pourquoi mais cette culture est vraiment particulière pour moi. »

La betterave dans tout ça, elle représente quoi pour toi ?

J'adore la betterave, je ne sais pas pourquoi mais cette culture est vraiment particulière pour moi. Probablement un souvenir d'enfance, les odeurs, l'arrachage, … Bref, je suis réellement attaché à cette culture. Il est clair que quand les prix étaient bas, on a réfléchi pour voir où on en était mais on a l'avantage d'être dans une bonne région. Et puis ça reste une bonne culture et une super tête de rotation.

Des défis spécifiques que tu cibles pour le secteur ?

Oui il y en a beaucoup, ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui : la perte des phytos et le manque d'alternatives. Les politiques ne se rendent pas compte qu'ils nous imposent des choses sans solution ! Les décisions sont prises trop rapidement et sans recul par rapport à l'avancement de la recherche (jaunisse, …).

Ensuite, c'est clair qu'avec la diminution des emblavements qu'on a connue, on n'est pas à l'abri d'une fermeture de sucrerie. Je pense qu'on n'y est pas passé loin mais heureusement les prix sont remontés.

> « Il faut que les politiques soient cohérentes et ça n'est pas toujours le cas. »

On entend partout parler de durabilité, comment perçois-tu cela ?

La durabilité, on en fait tous un peu, mais les gens ne s'en rendent pas compte. Je pense qu'il va y avoir de plus en plus d'obligations. Je ne suis pas contre, cependant, il faut que les politiques soient cohérentes et ça n'est pas toujours le cas. Prenons le cas du non-labour et du bio. Il est très compliqué de faire du non-labour en bio or c'est une réelle mesure pour éviter l'érosion et protéger les sols. Le jour où le glyphosate sera interdit, on n'aura pas d'autre choix que de retourner vers le labour …

Justement, l'érosion, on en parle beaucoup en Wallonie ces derniers temps …

Je suis aussi concerné sur l'exploitation et d'après les tests que j'ai pu effectuer sur le portail, il y a pas mal d'incohérences. J'ai de nouveau l'impression que cette décision a été prise sans tenir compte des réalités du terrain.

Penses-tu que c'était plus facile à l'époque de tes parents ?

Oui et non. C'est sûr qu'à cette époque, il y avait plus de fermiers et un pourcentage d'agriculteurs par habitant plus élevé, la population était donc mieux connectée à l'agriculture. Aujourd'hui, les gens ont oublié et n'ont pas de connaissances sur notre métier. On essaie de faire de notre mieux mais ce n'est jamais bon. En revanche, actuellement, on a plus de moyens techniques/technologiques que ce qu'avaient nos parents.

Tu es délégué à la Fédé-RT depuis maintenant 1 an, comment es-tu arrivé là et qu'en penses-tu ?

Je suis arrivé là car on m'a poussé dans le dos lors d'une réunion. Et je ne regrette pas, c'était un peu une évidence en fait vu mon intérêt pour la culture et puis pour les clients aussi c'est important de donner la bonne info ! Je suis aussi régulièrement en contact avec Xavier (agronome à la RT) et on échange pas mal sur tout ça.

Et as-tu un conseil pour recruter des jeunes ? Car c'est un réel défi pour nos associations.

Je comprends la difficulté que certains ont à s'investir, on n'a déjà pas beaucoup de temps pour soi. Ce n'est pas évident, en fait, de sortir de son cas personnel et d'aller défendre tout un secteur. Mais c'est indispensable. Je suis convaincu que le travail syndical est important, on le voit cette année avec la fin de la campagne et l'écrémage des tas, il était important de prendre une décision rapidement. Je pense que les planteurs sont satisfaits de ce qui a été obtenu.

A la fin de l'entretien, je luis pose une dernière question : les cartes de rendement et ce genre de technologie, ça t'intéresse ? Et là je me rends compte que Matthieu est passionné de technologie. Il me montre ses cartes de rendement et m'explique aussi comment cela peut aider dans les prises de décision notamment pour le choix des engrais verts. Je lui demande alors si selon lui, ce genre de technologie c'est l'avenir de l'agriculture. Et voici sa réponse : « Oui, c'est sûr que ces technologies vont continuer à se développer. D'ailleurs, certaines d'entre elles comme le RTK, qu'on n'avait pas il y a 10 ans, on ne s'en passerait plus aujourd'hui. Côté pulvérisation, j'ai aussi une coupure jet par jet qui pourrait évoluer vers un système avec reconnaissance des mauvaises herbes. Mais tout cela a un coût et il faut évaluer le gain par rapport à ça. »

> « Que mes enfants puissent encore vivre de la ferme comme on le fait ! »

Et ma question subsidiaire, on est le 31 mars, quand vas-tu semer ?

Il serait temps d'y aller mais on n'y est pas encore, la météo fait encore des siennes. J'espère que d'ici 15 jours on aura semé mais rien n'est moins sûr !

Encore une pour la route, quel est ton plus grand défi sur la ferme ?

Que l'exploitation familiale perdure ! Que mes enfants puissent encore vivre de la ferme comme on le fait ! ■

Judith Braconnier

Du nouveau dans les services agronomiques des sucreries !

A la RT ou à Iscal, les agronomes sont les premiers contacts des planteurs avec les sucreries ! Depuis janvier 2023, la RT et Iscal ont accueilli 4 nouvelles personnes ; l'occasion pour nous de vous les présenter. Justine d'Haene est agronome à Iscal et Gérald Watelet à la RT. Côté Manager, c'est Kristof Vrancken qui a été recruté (en interne) pour reprendre le poste de Sylvie Decaigny et Guillaume Iweins qui succèdera à Ronald Demuynck avant de reprendre son poste dans 3 ans.

Rendez-vous avec Justine et Gérald dans cet article. Kristof et Guillaume seront présentés dans la prochaine édition !

Bonjour Justine, peux-tu te présenter et nous dire d'où tu viens ?
« J'ai 24 ans, je viens de Bailleul dans la commune d'Estaimpuis, je suis issue d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations et passionnée par l'agronomie. Ma maman exploite la ferme familiale avec des porcs à l'engraissement et des grandes cultures. Je pense qu'on peut dire qu'elle est une betteravière convaincue ! Malgré les fluctuations des prix de ces dernières années, nous avons conservé la betterave. Pourquoi ? Tout fluctue et nous faisons le choix d'être stables dans nos spéculations sur la ferme.

Pour moi, travailler dans le monde agricole où j'ai grandi a toujours été une évidence, c'est un monde rempli de nombreux défis, c'est pourquoi je me suis lancée dans des études de bioingénieur à Louvain-La-Neuve avec pour finalité la santé végétale. »

Diplôme en poche, tu as directement commencé à postuler et c'est la sucrerie d'Iscal qui a retenu ton choix. Pourquoi ?
« Lorsque j'ai postulé à Iscal, j'espérais vraiment avoir le poste. J'avais envie d'utiliser les compétences techniques apprises au cours de mes études tout en gardant un pied dans le monde agricole. Travailler à Iscal me semblait être une excellente opportunité pour cela. ».

Après presque 3 mois à Iscal, quels défis vois-tu pour toi-même et pour le secteur betteravier ?
« Pour moi-même ?! C'est me spécialiser dans le milieu betteravier et accumuler de l'expérience. Quand je vois toutes les connaissances que les agronomes expérimentés ont accumulées, je me dis que c'est un bel enjeu. Je vais aussi travailler en Flandre alors approfondir mon néerlandais est primordial pour bien maitriser mon nouveau poste. » Pour cela, Justine me glisse qu'elle suit plusieurs heures de cours par semaine, écoute la radio en néerlandais et regarde des séries. Pas de doute : elle y arrivera !

« Au niveau du secteur, je pense que l'arrêt des néonicotinoïdes est un énorme défi. Quand on voit la diminution potentielle de rendements que cela peut engendrer, on espère ne pas en arriver là. Heureusement, la recherche avance et c'est important pour l'avenir du secteur. »

Et les nouvelles cartes d'érosion, tu en as entendu parler ?
« Oui clairement, de nombreux planteurs m'en ont parlé. Cela les impacte négativement. Je suis de près le dossier et essaie d'aller à un maximum de réunions pour être informée des tenants et aboutissants. Cela bouge dans le secteur (manifestations, etc…), nous verrons ce que cela donnera. »

Comment s'est passée ton arrivée à Iscal ?
« Je suis arrivée dans un contexte de crise mais cela ne m'a pas effrayé. J'ai essayé de me rendre utile là où je pouvais et depuis j'ai été bien encadrée par l'équipe. Mes premières tâches ? Lancer les commandes de semences et les emblavements 2023. »

Justine travaillera dans la zone du Pays des Collines, d'Estaimpuis, de Mouscron, de Spiere-Helkijn et de Comines-Warneton
Si besoin, n'hésitez pas à la contacter par e-mail (j.dhaene@iscalsugar.be) ou par téléphone (0492/10.86.61)

Justine d'Haene

Gerald Watelet

Bonjour Gérald, peux-tu te présenter et m'expliquer comment tu es arrivé à la RT ?
« J'ai 38 ans et je suis fils de fermier à Florée. J'ai toujours pensé que je reprendrais la ferme mais au début des années 2000, le propriétaire a récupéré ses terres et l'exploitation s'est arrêtée. Mon papa continua alors son temps plein au CRAW et moi j'ai fait un graduat en agronomie à Saint Quentin. Depuis 2006, j'ai été indépendant et j'ai toujours travaillé près des agriculteurs, soit en service en ferme ou en entreprise agricole et parc et jardin. Je connais Bernard Eloy depuis longtemps et il m'avait déjà plusieurs fois demandé que je sollicite à la RT en saison. Et en 2022, j'ai passé le pas et j'ai fait la campagne comme saisonnier à la tare. Un poste à durée indéterminée s'est ensuite ouvert et me voilà agronome à la RT ! C'est donc un peu par hasard que je me retrouve à la RT. »

Qu'est-ce qui t'intéresse le plus dans le poste ?
« J'avais déjà travaillé à la RT au labo en 2006 mais je n'ai jamais osé franchir le cap de postuler car j'estimais que je n'avais pas le diplôme adéquat. Je suis très content d'avoir finalement tenté ma chance car ce poste me correspond bien. La diversité du job me motive particulièrement : la logistique, le contact avec les planteurs, la tare, etc… »

Et depuis que tu as démarré, le poste correspond à tes attentes ?
« Oui c'est super ! Après avoir enchaîné ma saison à la tare et la fin de campagne assez particulière, j'ai suivi plusieurs agronomes pendant 5 semaines. Ensuite, je me suis lancé seul dans l'ancienne clientèle de Xavier Massin, et j'ai été plutôt bien accueilli. J'ai compris que le contexte était en effet meilleur que les années précédentes et que les planteurs semblent satisfaits des indemnités obtenues à la suite des pertes occasionnées par l'épisode de gel/dégel des betteraves de la fin de campagne. »

Après quelques mois passés à la RT, que vois-tu comme défi pour le secteur ?
« Sans hésiter, la communication ! Les gens ont besoin de savoir et de comprendre. Encore plus qu'avant ! En tant qu'agronomes, nous sommes en première ligne pour ce faire et je pense que c'est super important de leur transmettre les bonnes infos au bon moment !

De mon côté, une fois les semis lancés, il sera temps de m'imprégner un peu plus de l'itinéraire technique de la betterave. Cela me motive d'autant plus que vu la variété de planteurs avec qui je vais travailler, ils ont sûrement encore des choses à m'apprendre !

Et le syndicat betteravier, tu en penses quoi ?
« Lorsque j'étais à la tare, c'était parfois stressant d'avoir le syndicat betteravier avec nous lorsqu'on avait des pannes. Il jouait son rôle mais ça n'était pas toujours évident ! Je pense que c'est un service important pour le planteur.

J'ai également passé du temps avec Bernard Eloy pour comprendre un décompte de planteur. Ce n'est pas simple. On n'imagine pas quand on ne connaît pas le secteur toutes les subtilités qu'il y en en termes de logistique, historique, ayant droit, … »

Gérald travaillera sur les communes de : Eghezée, Gembloux, Modave, Nandrin, Wanze, Faimes, Hannut, Braives, Héron, Burdinne, Jodoigne, Ramillies, Orp-Jauche.
Si besoin, n'hésitez pas à le contacter par e-mail (gerald.watelet@raftir.be) ou par téléphone (0498/66.69.13). ■

Judith Braconnier

Les betteraviers danois se tournent vers le marché à terme de New-York

L'association des planteurs de betteraves danois, Danske Sukkerroedyrkere, et Nordic Sugar, filiale danoise du groupe sucrier allemand Nordzucker, ont lancé un nouveau contrat de livraison de betteraves partiellement lié au prix du sucre sur le marché mondial.

Comme convenu l'été dernier lors de la signature du contrat betteravier pour 2023, l'organisation des betteraviers danois et Nordic Sugar ont lancé un nouveau modèle de contrat permettant aux producteurs de lier le prix de la betterave au prix du sucre sur le marché à terme de New-York (contrat de sucre brut #11 à New-York)

Ce nouveau contrat est plus risqué ; il peut conduire à un bénéfice supplémentaire sur le prix de la betterave comme à une perte selon l'évolution du marché du sucre. Il s'inspire du contrat conclu entre les producteurs de betteraves britanniques British Sugar et le trader Czarnikow et utilisé au cours des deux dernières années. Le contrat a toutefois été adapté aux conditions danoises.

Le nouveau contrat ne remplace pas automatiquement les contrats existants avec des prix fixes et variables proposés l'été dernier pour la campagne 2023. C'est à chaque producteur individuel de décider s'il souhaite y adhérer. Comme prévu dans le contrat existant 2023 proposé en juillet, le nouveau contrat est disponible à la fois pour remplacer les contrats classiques d'un an déjà conclus en juillet et aussi pour de nouvelles surfaces betteravières dans de nouvelles zones de culture.

L'extension des zones de culture betteravière est possible car Nordic Sugar souhaite une augmentation de la production de betteraves d'ici 2023.

Début novembre, Nordic Sugar a informé ses planteurs de sa proposition pour la campagne 2023 avec comme principaux éléments :

- Redéfinition des zones des surfaces betteravières pour les contrats d'un an selon le nouveau modèle ;
- Conversion des contrats d'un an déjà signés ;
- Les contrats sont signés en hectares, et pour chaque hectare, les betteraviers peuvent vendre 50 tonnes de betteraves selon le nouveau modèle ;
- Les betteraves qui sont livrées en plus des 50 t/ha sont réparties de manière égale entre les autres contrats des planteurs ;
- Une fois le contrat conclu, le betteravier peut fixer le prix de la quantité convenue de betteraves par tranches de 50 t.

Il a également été convenu qu'à partir de 2023, les betteraves seront collectées gratuitement jusqu'à 90 km de l'usine, contre 80 km auparavant. Dans ce contexte, la prime de logistique a été adaptée aux 90 km.

L'expérience anglaise

Depuis la campagne 2021/22, l'association des planteurs de betteraves britanniques NFU Sugar et le groupe sucrier British Sugar ont lancé un contrat permettant aux planteurs d'indexer le prix de leurs betteraves en utilisant le marché à terme de Londres (contrat de sucre blanc #5 coté à Londres) pour un volume n'excédant pas 10 % du volume de leurs contrats de livraison. En 2022/23, ces contrats ont été généralisés à l'ensemble des planteurs.

Le fonctionnement de ces contrats est le suivant :

- A partir de la signature du contrat (été/automne N-1) et jusqu'au 1er septembre N (de l'année suivante), le planteur se réfère au marché à terme du sucre blanc (contrat de sucre #5 à Londres) à échéance décembre N, sur une plate-forme gérée par le trader Czarnikow.
- Grâce à une formule mise au point entre NFU Sugar et British Sugar, un prix de betterave « indexé » est alors calculé.
- Si le planteur considère ce prix de betterave « indexé » attractif, il peut alors décider de retenir ce prix comme prix effectif pour le paiement de ses betteraves.
- En fin de campagne, le planteur reçoit le montant « indexé » qu'il a arrêté par le biais de son trader.

A partir de 2023, les betteraves seront collectées gratuitement jusqu'à 90 km de l'usine, contre 80 km auparavant.

Ce mode de fonctionnement permet aux planteurs comme aux sucriers de gérer leur risque de prix de manière indépendante. C'est aussi un moyen intéressant de pouvoir bénéficier des éventuelles hausses de prix sur le marché mondial.

Source : www.danskesukkerroedyrkere.dk; Cibe

Le secteur betterave-sucre au Danemark

L'association danoise des producteurs de betteraves, Danske Sukkerroedyrkere, est l'organisation nationale de tous les producteurs de betteraves du Danemark.

L'unique fabricant de sucre du pays, Nordic Sugar AS, filiale de du numéro 2 allemand du sucre Nordzucker exploite deux usines au Danemark:

- Nakskov avec une capacité de traitement des betteraves de 12.300 t/jour.

Lors de la dernière campagne 2021/22, près de 33.000 ha de betteraves ont été semés. Le rendement moyen était de 77 tonnes/ha en moyenne et la production de sucre a atteint 415.000 tonnes sur 124 jours de campagne dans chacune des 2 usines.

Les Danois sont de grands consommateurs de sucre. Selon des chiffres de 2018, le Danemark serait le premier consommateur de bonbons au monde avec 6,6 kg de bonbons par an et par habitant, suivi par la Finlande (6,1 kg), la Suède (5,5 kg) et les Etats-Unis (3,6 kg). Et cela sans compter les boissons sucrées, et les chocolats.

Concernant le commerce du sucre blanc avec les pays tiers, le Danemark est un exportateur net constant, avec des quantités annuelles allant de 80.000 à 130.000 tonnes de sucre. ■

Cher planteur,

Au moment où vous lirez ces lignes nous devrions enfin avoir commencé à semer les chicorées. Nous vous souhaitons une bonne campagne.
L'OPCO commencera bientôt les négociations avec Beneo-Orafti pour le contrat 2024. Ce sera également l'occasion d'avoir les premiers retours sur le déroulement de l'ensemble de la campagne 2022/23.
Nous continuons notre travail sur la question du Bonalan et de ses possibles alternatives.
Pous tous commentaires, questions, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse acdalcq.opco@gmail.com.

A bientôt,
l'OPCO ■

VEREINIGTE HAGEL

L' Assurance récolte multirisque
Des agriculteurs pour les agriculteurs

VEREINIGTE HAGEL allie sécurité et qualité sans compromis
Demandez un devis sans engagement

VEREINIGTE HAGEL | Postbus 7 | NL 9422 ZG SMILDE | Tel.: +31 592 415581
info@vereinigte-hagel.be | www.vereinigte-hagel.nl

Faites le choix de la sécurité, choisissez le numéro 1 en Europe